

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25530**

### Intitulé

Réalisateur vidéoludique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
RUBIKA	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Réalisateur vidéoludique travaille en tant que directeur de création au sein d'une production vidéoludique. Sa connaissance du marché, des métiers du game design, du graphisme et de toutes les étapes de production, ainsi que ses compétences en veille technologique font de lui le garant de la réalisation, de la qualité créative, interactive et graphique d'un jeu.

Selon la taille, (très variable) de l'entreprise et des projets, il peut, soit mettre en œuvre par lui-même toutes les étapes de la réalisation, soit superviser les équipes en charge de ce processus, soit se spécialiser dans l'une des étapes du processus de réalisation et grâce à son expertise, diriger un service spécifique.

Le réalisateur Vidéoludique est polyvalent. Il supervise ou gère totalement les différentes fonctions ci-dessous.

A. Conception : Concevoir un jeu vidéo

B. Pré-production : Pré-produire un jeu vidéo

C. Produire un Jeu Vidéo

D. Diriger la production d'un jeu Vidéo

E. Communiquer

Le titulaire de la certification est capable de :

d'analyser préalablement l'existant

de positionner le projet

de constituer une bible

de communiquer sur le projet

d'utiliser les outils de communication de contenu

d'utiliser les documents de conception

d'établir une étude de faisabilité

de constituer un cahier des charges

d'identifier les besoins en ressources humaines

de manager une équipe

réaliser et valider un prototype

concrétiser le projet

contrôler l'adéquation avec le cahier des charges

diriger la création et la production d'un jeu vidéo

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Le divertissement
- Les opérateurs de communication
- Les éditeurs de logiciels spécialisés dans la formation
- Les institutions : santé, sport, défense, éducation.
- Les grandes entreprises soucieuses de la formation de leurs employés
- Les entreprises de communication et de publicité
- Directeur de création
- Game designer
- Level designer
- Chef de projet
- Assistant de production
- Directeur artistique
- Graphiste 2D/3D
- Animateur
- Character designer
- Fondateur-dirigeant d'entreprise spécialisée dans le domaine du jeu vidéo.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

- Evaluations individuelles pour l'ensembles des disciplines enseignées à l'école.
- Jury internes de suivi de projet qui valident les étapes d'avancement des projets
- Soutenance de stage
- Jury de fin d'étude

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury se compose de : -15 professionnels du jeu vidéo -la Directrice de l'école -l'équipe pédagogique -un ancien étudiant (diplômé de l'école et exerçant une activité professionnelle représentative)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury se compose de : -15 professionnels du jeu vidéo -la Directrice de l'école -l'équipe pédagogique -un ancien étudiant (diplômé de l'école et exerçant une activité professionnelle représentative)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Le jury se compose de : -15 professionnels du jeu vidéo -la Directrice de l'école -l'équipe pédagogique -un ancien étudiant (diplômé de l'école et exerçant une activité professionnelle représentative)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Réalisateur vidéoludique avec effet au 2 janvier 2004, jusqu'au 12 mai 2014.

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Réalisateur vidéoludique" avec effet au 31 décembre 2015, jusqu'au 17 mars 2019.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Réalisateur vidéoludique" avec effet au 12 mai 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

environ 50 titulaires de la certification par an

### Autres sources d'information :

supinfogame@valenciennes.cci.fr

<http://www.supinfogame.fr>

**Lieu(x) de certification :**

2 Rue Pecllet, 59300 Valenciennes

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Réalisateur vidéoludique